

« Formation en santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE »

Contexte	Dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail le Comité Social et Économique des entreprises d'au moins 50 salariés : • Procède à l'analyse des risques professionnels • Contribue notamment à faciliter l'accès des femmes à tous les emplois, à la résolution des problèmes liés à la maternité, l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle ; • Peut susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes. • Le CSE procède, à intervalles réguliers, à des inspections. • Le CSE réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
Objectifs de la formation	• Connaître les principaux textes réglementaires ; • Exercer son mandat, en connaissant ses missions et prérogatives, dans le cadre de la promotion de la santé, de sécurité et de l'amélioration des conditions de travail; • Connaître les principales sources de données disponibles et acteurs mobilisables ; • De développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail; • De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. • Initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour analyser les accidents du travail, les maladies professionnelles et améliorer les conditions de travail ; • De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour promouvoir la santé, la sécurité et améliorer les conditions de travail.
Contenu du programme	Journée 1
	Notions sur la santé-sécurité au travail 1. Historique de la prise en compte de la dimension santé-sécurité 2. Les évolutions tendanciennes du marché du travail 3. Approche de la relation santé travail à partir des études récentes 4. Les enjeux de la prévention et les conséquences financières pour l'entreprise
	Journée 2
	Acteurs et fonctionnement du CSE en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail/Les modes d'actions et outils du CSE 1. Principes et règles de fonctionnement du CSE en SSCT 2. L'action du CSE en SSCT et de la CSSCT 3. Les outils d'interventions sur le terrain (mission d'enquête, d'analyse, etc...) 4. La réunion du CSE en SSCT 5. Les documents à produire par et pour le CSE en SSCT

	Journée 3
	Mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels 1. La démarche de prévention des risques : réglementation et méthodologie, principaux risques 2. Connaître et utiliser les sources d'information disponibles (les textes de droit, les ressources internes à l'entreprise, etc.) 3. Mettre en pratique la démarche d'évaluation des risques
	Journée 4
	L'analyse des conditions de travail, de l'emploi et des accidents de travail 1. Introduction à la notion d'ergonomie 2. La méthodologie d'analyse des situations de travail 3. L'analyse des accidents du travail
	Journée 5
	La prévention des risques associés à son secteur d'activité 1. La prévention des risques associés à son secteur d'activité : risques liés aux déplacements, aux RPS, etc. 2. Le repérage des indicateurs d'alerte par le CSE en lien avec le secteur d'activité 3. Le traitement des situations par le CSE 4. Revue de l'actualité sur le thème de la sécurité au travail 5. Évaluation formative des compétences acquises sous la forme d'un QCM à réaliser en ligne 6. Évaluation individuelle de satisfaction de la formation à réaliser en ligne 7. Présentation des supports à télécharger en ligne 8. D'une bibliographie et webographie commentée
Modalités pédagogiques	■ Apports théoriques : se référant au cadre législatif, à des éléments techniques et méthodologiques, à des notions et concepts. ■ Présentation d'études de cas, de documents ■ Échanges et analyse des pratiques entre participants ■ Résolutions de situations problèmes / Mise en situation
Durée Dates	5 jours (35 heures) de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Public	membres élus du CSE
Prérequis	Aucun
Lieu	Formation INTRA dans les locaux
Modalités d'évaluation	En amont : test de positionnement En cours de formation : évaluation des acquis en continu à partir des exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe, quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation En fin de formation : QCM final d'évaluation des connaissances acquises
Tarif	A partir 750,00 € TTC par jour